



SESSION D'EXPLORATION

Les tiers-lieux agricoles

Pourquoi cette session ?

Par leur nature collective et hybride, les tiers-lieux agricoles - parfois appelés "nourriciers" - peuvent être une réponse à certains défis de l'agriculture aujourd'hui, par exemple pour les installations hors cadre familial. Ils ouvrent des pistes pour travailler des problèmes d'accès au foncier ou de transmission d'exploitation, ou encore d'investissement initial ou de connaissance du réseau local. Ces tiers-lieux revendiquent également un certain nombre de valeurs partagées avec l'ESS.

Cette session d'exploration cherchera à distinguer les différentes composantes d'un tiers-lieu agricole et sa valeur ajoutée pour un territoire : installation agricole et relocalisation alimentaire, nouvelle dynamique et nouveau maillage des acteurs agricoles, expérimentation et hybridation du secteur agricole avec d'autres secteurs d'activités.

Une session pour qui ?

La session est destinée à tout acteur intéressé, concerné et/ou impliqué dans des démarches de création de tiers-lieux agricoles ou qui souhaite simplement découvrir ce qui se cache derrière ces lieux collectifs et les liens tissés avec leur territoire : agents de développement, élus, acteurs institutionnels, organisations socio-professionnelles agricoles, acteurs de l'enseignement agricole, agriculteurs et collectifs d'agriculteurs...

Programme

La session s'organisera en trois temps :

Comprendre l'organisation des tiers-lieux en Auvergne-Rhône-Alpes :

→ **Lorraine MACHADO**, coordinatrice La Trame 07 et membre du collectif Relief

Présentation des tiers-lieux dits « nourriciers » :

→ **Mélissa GENTILE**, La coopérative Tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine (sous réserve)

Témoignage de deux tiers-lieux agricoles :

→ **Rémy LEGER**, gérant de la SCOP de la Ferme des Volontoux à Beaumont-lès-Valence (26)

→ **Claire ROSO**, salariée des Amis de la Martinière, Ferme de la Martinière à Ambierle (42)

A chaque temps des moments d'échange avec les intervenants

→ Vos questions, réflexions et expériences

En pratique

→ Mardi 8 mars 2021 de 9h30 à 12h en ligne

→ Inscription obligatoire [en ligne](#)

→ Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))

→ Contact : Virginie Rouchit-Sallard, 06 14 43 30 18, agriagroterritoires@caprural.org

